



## DISTRICT DU TARN DE FOOTBALL

---

### Procès-Verbal n° 8 Comité Directeur du 11 février 2025

---

#### ELUS PRESENTS :

M. Stéphane DELPRAT, Président,

Mmes Catherine BOUTEMY, Chloé CULIE, MM. Frédéric ANTONIO, Guy BLAISON, Didier GINHAC, Philippe GLORIES, Serge JEGAT, Claude JULIEN, Julien MAINGRET, Patrick MARTINEZ, Bernard MOMMEJA, Michel NADALIN, Michel UNGRIA.

#### ELUS EXCUSES :

Mme Alison CAUQUIL, MM. André DEYMIE, Kevin GALIBERT, et Aboubacar SOUFIANI.

#### ELUE ABSENTE :

Mme Christelle SAUVAGE.

#### ASSISTENT A LA REUNION :

Mme Fernanda AVERNHE, Assistante Administrative

M. Madjide AMER-SAID, CDT PPF.

---

### 1. Retour sur la Caisse de Solidarité

Le Président S. DELPRAT confirme les 2 interventions de la Caisse de Solidarité qui avaient été validées lors du précédent Comité Directeur :

- le District du Tarn a abondé la cagnotte mise en ligne par l'US ALBI, à la suite du décès de leur éducateur M. Steven LETOMBE, d'un montant de 150 €,
- nous avons versé une somme de 250 € pour venir en aide à MAYOTTE par l'intermédiaire du compte ouvert par la Protection Civile.

### 2. Informations du Président

#### ➤ Démission de Marie ROUYRE :

Elle avait un contrat en alternance au sein du District du Tarn et a souhaité démissionner en date du 31/01.

---

➤ Le Président S. DELPRAT nous informe du décès de Monsieur Bernard ZOTO, ancien Président du club de l'AS GIROUSSENS, et père de l'actuel président du même club. Le District du Tarn présente ses plus sincères condoléances à la famille.

### 3. Candidatures

Nous avons reçu 2 candidatures par courriel : une pour un poste de délégué, l'autre pour intégrer la Commission des Pratiques.

La candidature de Monsieur Farid KAIBI au poste de délégué a été rejetée selon le décompte suivant : 10 voix contre, 2 pour et 2 abstentions.

La candidature de Monsieur Jean-Marc COMINO à la Commission des Pratiques a été validée selon le décompte suivant : 12 voix pour, 2 abstentions.

### 4. Point sur les licenciés

Monsieur Bernard MOMMEJA nous a présenté un comparatif du nombre des licenciés de date à date entre les saisons 2023/2024 et 2024/2025.

La différence peut s'expliquer en partie par l'effet Jeux Olympiques et l'attrait qu'il s'en est suivi pour certaines disciplines fortement médiatisées à cette occasion.

### 5. Dérogation aux obligations liées au Statut des Jeunes

Le club de PAULINET SAINT DE JEANNE nous a envoyé une demande de dérogation au Statut des Jeunes.

***Cette dernière a été approuvée à l'unanimité des Membres présents.***

### 6. Incivilités

Comme nous l'avions prévu en novembre dernier, lors des graves incidents au cours desquels des éducateurs du club de COLOMIERS avaient été ciblés, nous avons souhaité débattre au sein du Comité Directeur sur les incivilités et plus généralement sur les actions que nous pourrions mener au sein de notre District afin de réduire celles-ci.

Après une présentation du sujet par Guy BLAISON, le débat s'est ouvert et un certain nombre d'idées ont été proposées par les différents intervenants :

- Adosser le Challenge du Fair-Play au classement sportif avec la mise en place d'un barème complet permettant d'enlever des points au classement en fin de saison pour les équipes les plus sanctionnées,
- Insister pendant la formation des éducateurs sur leur comportement sur le banc de touche,
- Relancer les réunions de secteur avec les Présidents de club enfin de débattre de cette problématique,

- Accentuer la participation des clubs au PEF notamment vers les actions impliquant les joueurs seniors,
- Cibler les clubs qui en ont le plus besoin,
- Mettre en place des TIG pour les sanctions lourdes,
- Suspendre une journée de championnat en cas d'incidents graves et mettre en place des échanges dans les clubs sur le sujet,
- Relancer le Carton Blanc,
- Diffuser auprès des clubs du département, l'affiche proposée par G. BLAISON en novembre et parue sur nos réseaux et sur le site du District,
- Inclure une banderole incitative sur le respect dans le protocole d'avant-match pendant 2 ou 3 journées de championnat,
- Inclure une haie d'honneur obligatoire, en fin de match, par l'équipe gagnante pour l'équipe perdante,
- Rappeler le rôle prépondérant des délégués à la police dont la présence est obligatoire en bord de terrain pour tous les matchs.

La nouvelle Commission d'Aide auprès des Clubs sera chargée de choisir 2 ou 3 points dans la liste ci-dessus pour les développer rapidement et les mettre en place.

## 7. Questions diverses

⇒ France - Norvège du 21 février 2025 : les places ont été attribuées aux Féminines ayant participé aux QUIZZ.

Un bus va être affrété avec point de départ au District le jour de la rencontre.

⇒ M. AMER SAID est revenu sur l'organisation, la veille du Comité Directeur, des signatures de conventions qui lient le District aux collèges du département qui accueillent une classe aménagée football.

⇒ M. AMER SAID nous a fait part de l'impossibilité d'accéder aux vestiaires de la plaine de jeux de La Jonquière à GRAULHET : il y a eu dernièrement un incendie qui a endommagé la structure. Nous n'avons pas de date concernant la tenue des travaux et la mise à disponibilité des locaux.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

**Le Secrétaire Général**

**Didier GINHAC**



**Le Président**

**Stéphane DELPRAT**



Catégorie	Au 10/02/2025	Au 10/02/2024	Ecart vs saison n-1	Pourcent	
Senior	2751	2945	-194	-6,6%	
U19 - U18	449	490	-41	-8,4%	
U17 - U16	717	655	62	9,5%	
U15 - U14	894	908	-14	-1,5%	
U13 - U12	987	965	22	2,3%	
Football d'animation	2846	3015	-169	-5,6%	
Senior F	290	358	-68	-19,0%	
U18 F - U17 F - U16 F	112	115	-3	-2,6%	
U15 F - U14 F	134	157	-23	-14,6%	
U13 F - U12 F	127	129	-2	-1,6%	
Football d'animation F	253	253	0	0,0%	
Membre individuel & Ayant droit	40	37	3	8,1%	
Technique	50	51	-1	-2,0%	
Fédérale	4	4	0	0,0%	
Arbitre	136	138	-2	-1,4%	
Educateur Fédéral	299	126	173	137,3%	
Foot Loisir	249	211	38	18,0%	
Dirigeants	1451	1437	14	1,0%	
Dirigeantes	270	254	16	6,3%	
Volontaire	7	17	-10	-58,8%	
Animateur	49	196	-147	-75,0%	

<b>Total</b>	<b>12115</b>	<b>12461</b>	<b>-346</b>	<b>-2,8%</b>
--------------	--------------	--------------	-------------	--------------

<b>Sous Total Libre</b>	<b>9560</b>	<b>9990</b>	<b>-430</b>	<b>-4,3%</b>
-------------------------	-------------	-------------	-------------	--------------

	17-sept.-24	6-nov.-24	16/12/2024	15-janv.-25	10-fev-2025
TOTAL 2024-2025	8 102	11 263	11 820	11 968	12 115
TOTAL 2023-2024	8 028	11 505	12 125	12 267	12 461
<b>DIF 24/25 vs. 24/23</b>	<b>74</b>	<b>-242</b>	<b>-305</b>	<b>-299</b>	<b>-346</b>
LIBRE 2024-2025	6 284	8 925	9 350	9 459	9 560
LIBRE 2023-2024	6 301	9 256	9 728	9 843	9 990
<b>DIF 24/25 vs. 24/23</b>	<b>-17</b>	<b>-331</b>	<b>-378</b>	<b>-384</b>	<b>-430</b>